



LE MEILLEUR DU VIN

Vins d'auteurs, biodynamie, nature, aux meilleurs prix

Michel DELHOMMEAU, EPSILON 2022

75 cl Rouge Loire, Muscadet VDF Vin de France



La note Le Meilleur Du Vin

93/100

Situé à Monnières, au cœur de l'appellation Muscadet Sèvre-et-Maine, le domaine Les Vignes Saint Vincent est une exploitation familiale dirigée par Michel et son fils Matthieu Delhommeau. Depuis plusieurs générations, le domaine cultive avec passion un vignoble reconnu pour la qualité de ses terroirs de gneiss et de gabbro, entre les rivières Sèvre et Maine. Engagé dans une démarche respectueuse de l'environnement, Michel & Matthieu Delhommeau conduisent aujourd'hui les 23 hectares de vignes en agriculture biologique certifiée. Son travail repose sur une philosophie simple : produire des vins authentiques, précis et élégants, qui expriment pleinement l'identité de chaque parcelle.

Les cuvées du domaine, élaborées principalement à partir du cépage Melon de Bourgogne, se distinguent par leur fraîcheur, leur minéralité et leur belle tension en bouche. Les Muscadets "sur lie" révèlent des notes d'agrumes, de fleurs blanches et une finale saline caractéristique du vignoble nantais, idéales pour accompagner fruits de mer, poissons et cuisine gastronomique. Parmi les cuvées emblématiques du domaine figurent Pièce du Moulin d'Abas, Epsilon, ou encore le cru communal Monnières Saint-Fiacre, reflet du savoir-faire et de l'exigence qualitative du domaine. Le-meilleur-du-vin.com est heureux de partager avec vous cette très belle sélection.

Les Vignes Saint Vincent (Muscadet, Loire)

Le vin

Fruits blancs mûrs, notes minérales et iodées. Bouche ample, saline et tendue, finale longue et précise. Un Muscadet parcellaire de caractère et de garde.

Caractéristiques

- **Cépage** : 50% merlot, 50% cabernet franc

- **Vignoble** : Âge des vignes 20 ans, vendanges manuelles
- **Viticulture** : Biologique (certifiée)
- **Vinification** : Éraflage variable selon maturité. Fermentation spontanée indigène pour les deux cépages. Vinification séparée.
- **Elevage** : 12 mois en fûts pour le cabernet, 12 mois en demi-muids pour le merlot
- **Millésime** : 2022
- **Période de consommation** : à boire entre 2026 et 2032
- **Alcool** : 12,0% vol, sucres résiduels 0.3g/L, acidités totales 3.2g/L, SO2 totales 0.2 mg/L
- **Service** : 15 à 16°C